# RÈGLEMENT PARTICULIER
# RENCONTRE RÉGIONALE
# DES ÉCOLES FRANCAISES DE KARTING 2026

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE - F.F.S.A. - 32, Avenue de New York 75781 PARIS Cedex 16

## RÈGLEMENT SPORTIF

1) L'organisation des courses est placée sous la responsabilité d'une ASK et de la Ligue, sous l'égide de la FFSA.

## RÈGLEMENT

2) Le présent règlement est spécifique à la Rencontre Régionale des EFK. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué, sans un accord écrit de l'ASK Organisatrice et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique le règlement national FFSA.
Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement et dans le règlement national FFSA est interdit. L'ASK Organisatrice se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement, si des raisons majeures l'imposent, avec accord de la FFSA.

Le fait de s'engager à la Rencontre Régionale EFK implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer. L'ASK Organisatrice se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote n'appliquant pas les clauses du présent règlement, ou d'exclure tout pilote dont l'attitude pourrait nuire à l'image de la Rencontre Régionale EFK ou du karting en général.

## PRINCIPE ET DÉROULEMENT

3) La Rencontre Régionale des EFK se déroulera sur une journée le samedi en format course club.

## CLASSEMENT

4) Le titre de Vainqueur de la Rencontre Régionale des EFK sera attribué au pilote ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Les manches donneront lieu à une attribution de points à l'ensemble des pilotes classés, selon le barème suivant :

1er 50 - 2ème 44 - 3ème 41 - 4ème 38 - 5ème 36 - 6ème 34 - 7ème 32 - 8ème 30 - 9ème 28 – 10ème 27 - 11ème 26 - 12ème 25 - 13ème 24 - 14ème 23 - 15ème 22 - 16ème 21 - 17ème 20 - 18ème 19 - 19ème 18 - 20ème 17 - 21ème 16 - 22ème 15 - 23ème 14 - 24ème 13 - 25ème 12 - 26ème 11 - 27ème 10 - 28ème 9 - 29ème 8 - 30ème 7 - 31ème 6 - 32ème 5 - 33ème 4 - 34ème 3 - 35ème 2 - 36ème 1.

En cas d'égalité de points, le pilote de l'EFK ayant le meilleur classement dans la manche 2 départagera les éventuels ex-aequo.

## DOTATION

5) Chaque pilote se verra offrir un lot souvenir de la Rencontre Régionale EFK.

## CANDIDATURES DES CONCURRENTS

6) Chaque pilote désirant participer aux Rencontres Régionales EFK doit le faire par le biais de son EFK auprès de l'ASK Organisatrice.

En cas de dépassement, la liste des engagés sera établie dans l'ordre de la date d'engagement de chaque pilote à la Rencontre Régionale EFK. Seront considérés comme inscrits les pilotes qui auront retourné leur dossier complet.

## PILOTES ADMIS

7) La compétition est ouverte aux élèves et membres d'une EFK, licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence compétition en cours de validité, d'une licence entrainement course club en cours de validité ou d'un Titre de Participation Course Club ou d'un Titre de Participation Annuel EFK. Le pilote devra avoir entre 6 ans (révolus) et 12 ans. Pour rappel, toute personne désirant accompagner un pilote en parc fermé, doit être titulaire d'une licence FFSA en cours de validité.

8) Un pilote ayant participé à au moins une compétition inscrite au calendrier FFSA, autre que dans la catégorie Minikart EFK, ne pourra pas participer à la Rencontre Régionale EFK.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote s'il ne répond pas à l'état d'esprit de la Rencontre Régionale EFK.

Minimum de 10 pilotes engagés.

## KARTS ET MATÉRIEL ADMIS

9) Catégorie admise :
Minikart type EFK

10) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.
Chaque kart devra être présenté au contrôle technique entièrement monté.
Des contrôles de conformité au présent règlement ainsi que des substitutions de pièces pourront être effectués à tout moment pendant le meeting.
Des substitutions moteurs pourront également être effectuées à tout moment pendant le meeting.

11) Châssis :
Châssis Sodikart Mini Furia.
Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un moteur selon le règlement technique de la FFSA.
Les numéros châssis et moteurs devront être parfaitement lisibles.
La largeur hors tout de la voie avant ne devra pas dépasser 1035 mm
La largeur de la voie arrière ne devra pas dépasser 1120 mm
Jante arrière en aluminium, largeur 150 mm
Jante avant en aluminium, largeur 115 mm
Référence de l'arbre : Arbre creux Tekneex diamètre 30 - TM 30 – L960

12) Moteur :
Rotax 125 Nano Max Evo FFSA. Fiche SPEC 24-NME-001
Rapport de transmission : 14 x 72
Le moteur devra être plombé.
Aucun système d'acquisition de données embarqué n'est autorisé (temps, tours moteur, température, ….)

13) Pneumatiques :
Pneumatique Vega Cadetti
En cas de condition pluie, la pression d'un pneumatique ne pourra en aucun cas excéder 4 bars. Des contrôles de conformité pourront être effectués en parc fermé ou sur la prégrille.

Aucune modification, retaillage, ni aucun traitement de pneus ne sont autorisés.
Un seul train de pneus (2 pneus avant, 2 pneus arrière) pour le meeting est autorisé (essais libres, warm-up, essais qualificatifs, finale). Les pneus slick seront amenés par le pilote.
Les pneus seront notés par les contrôleurs techniques. Ils resteront en possession des pilotes.

14) Carrosserie :
Selon le règlement technique de la catégorie Minikart de la FFSA.

15) Poids :
Selon le règlement technique de la catégorie Minikart de la FFSA.

## CARBURANT

16) Libre, vendu dans les stations-services françaises, 98° d'Octane.

## DÉROULEMENT DE LA COURSE

17a) La Compétition se composera d'Essais Libres, d'une séance d'Essais Qualificatifs et de 2 manches.

17b) Les essais libres : 2 séances de 10 minutes seront organisées le samedi matin.

17c) Les essais qualificatifs se dérouleront sur 06 minutes.
Les essais qualificatifs détermineront la position sur la grille de départ de la Manche 1.
La position sur la grille de départ de la Manche 2 sera déterminée par l'ordre d'arrivée de la manche 1.

17d) Les manches se dérouleront sur une distance d'au moins 10 km.